



**LES TERRITOIRES
CÉLÈBRENT LES 30 ANS
DE LA LOI PAYSAGE**
du 18 au 20 octobre 2023
à Strasbourg - Vosges du Nord

 **MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les territoires célèbrent les 30 ans de la loi paysage avec un séminaire à Strasbourg et dans les Vosges du nord

Du 18 au 20 octobre 2023

Un collectif d'acteurs organise un séminaire sur les trente ans d'une loi qui a contribué à la prise de conscience de l'importance des paysages dans nos vies. Notre perception d'un paysage ne se limite plus à des points de vue bucoliques ou exceptionnels, elle s'attache aussi à nos villes et villages, à nos forêts, nos banlieues ou nos entrées de ville.

La qualité des paysages, leur authenticité sont des atouts premiers de la qualité de vie des populations de nos territoires. Ce sont aussi des éléments clés de leur attractivité.

L'expérience des Parcs naturels régionaux, pour lesquels la préservation des paysages est une mission première, démontre qu'un paysage de qualité est un préalable et une résultante de l'ensemble des politiques locales, qu'il s'agisse d'habitat, de déplacement, d'agriculture, d'énergie, d'alimentation ou de culture.

C'est pourquoi le collectif a choisi d'organiser son séminaire sur la loi paysage dans un territoire qui associe une grande métropole française, Strasbourg, et un Parc très proche aux caractéristiques très rurales, les Vosges du nord, après la journée nationale qui s'est tenue le 12 juin dernier à Paris. Le séminaire sera aussi l'occasion de découvrir sur le terrain des actions palpables des politiques du paysage et de participer à la signature d'un « contrat de réciprocité ville – campagne » entre ces deux territoires. Enfin, il permettra de mettre à l'honneur les lauréats de l'appel à projets Plans de paysage.

Le collectif vous convie à assister aux différentes tables rondes et aux différentes visites figurant au programme du séminaire, du 18 au 20 octobre 2023, à Strasbourg et dans les Vosges du nord.

Le collectif d'acteurs : Icomos, FNCAUE, Réseau des Grands Sites de France, AMF, Collectif Paysages de l'Après-Pétrole, Dréal Grand-Est, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ademe, OFB, ONF, Ville de Strasbourg, Collectivité européenne d'Alsace, Région Grand Est, Massif des Vosges, Parc naturel régional des Vosges du Nord, Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Contact presse : Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

Les 58 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4900 communes, 4,4 millions d'habitants et 9 millions d'hectares, soit 17 % du territoire métropolitain, répartis dans 15 régions et 3 collectivités locales. Plus de 2250 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

Fédération des Parcs naturels régionaux, 27 rue des Petits Hôtels – 75010 Paris – 01 44 90 86 20 www.parcs-naturels-regionaux.fr

